



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS :	11
EN EXERCICE :	11
PRESENTS :	10
VOTANTS :	11
POUR :	10
ABSTENTION :	1
CONTRE :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Eric BASSET, Mariane MICHEL, Philippe KOZMIN, Patrick CHANOUX, Valérie MARTINET, Laurence LATTARD, Séverine VAQUERIZO, Elvina SAVIOUX, Nicolas ARNAUD

Absents : Eric DOURNON

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°07-06072026-17 : Service Communication : création d'un emploi contractuel de Chargé-e de mission Responsabilité Sociétale des Organisations pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer le bon fonctionnement des services de la Collectivité et afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif (cat C) à temps complet afin de recruter un-e Chargé-e de mission Responsabilité Sociétale des Organisations, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2026.

Le conseil municipal,
Sur le rapport du Maire,
Après en avoir délibéré à 10 voix pour et 1 abstention (M.Nicolas ARNAUD),

- Décide de créer un poste d'Adjoint Administratif (cat C) à temps complet pour une période d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2026, afin de recruter un-e Chargé-e de mission Responsabilité Sociétale des Organisations sur emploi contractuel pour le Service Communication, afin de répondre à un accroissement temporaire d'activité.
- Dit que les crédits sont inscrits à l'article 6413 du budget communal.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions et la signature du contrat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le

Le Maire,



Yves GENEVOIS